

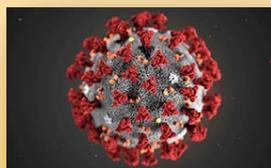


FLASH

MAIGNELAY - MONTIGNY

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - MAI 2020 - N° 198

Maignelay
Montigny



CORONAVIRUS : LA MUNICIPALITÉ DISTRIBUE DES MASQUES AUX HABITANTS

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la Mairie de Maignelay-Montigny a décidé de mettre gratuitement à disposition de l'ensemble de la population deux masques de protection lavables et réutilisables par personne (un acheté auprès de la société Realit de Tricot et le second fourni par la région).

Pour bénéficier de ces masques, vous devez :

- ⇒ soit compléter le coupon-réponse ci-dessous et le déposer dans l'urne prévue à cet effet sous le porche de la mairie
- ⇒ soit remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la mairie : www.maignelay-montigny.fr

En cas de difficulté, n'hésitez pas à appeler la mairie au 03 44 51 14 01 aux horaires habituels d'ouverture.

La demande doit être faite en une seule fois pour tout le foyer. Les masques seront déposés dans les boîtes aux lettres (en fonction des livraisons, la distribution pourrait avoir lieu en 2 fois). Nos remerciements à Monsieur Christophe RAUDOT, Directeur général de Flexico et à l'ensemble du personnel pour nous avoir fourni gracieusement les sachets contenant les masques.

✂

COUPON-RÉPONSE MASQUES EN TISSU - MAI 2020

Noms et prénoms des membres du foyer (âge pour les enfants) : _____

Adresse du foyer : _____

Courriel (facultatif) : _____

Téléphone : _____

« En cochant cette case, je déclare sur l'honneur que ces informations sont exactes et j'accepte que la mairie de Maignelay-Montigny utilise mes coordonnées afin de me faire parvenir des masques en tissu lavables pour chaque membre de mon foyer ».

Mentions relatives à la protection des données :

La mairie de Maignelay-Montigny, en qualité de responsable du traitement, traite vos données à caractère personnel dans le respect de la réglementation en vigueur. Vos données sont collectées et traitées pour nous permettre de vous adresser, ainsi qu'à chaque membre de votre foyer, un masque lavable. Les destinataires de vos données, sont les personnes autorisées, en charge du traitement de cette collecte. Ces données seront stockées durant 3 mois à l'issue de la sortie de la crise sanitaire (levée de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19). Vous disposez d'un droit d'accès à vos données, de rectification et d'effacement. Vous bénéficiez également d'un droit de limitation du traitement et d'un droit d'opposition. Pour exercer ces droits, merci de nous adresser un courrier à Mairie de Maignelay-Montigny - Délégué à la protection des données - rue François Mitterrand 60420 Maignelay-Montigny ou par courriel à mairie@maignelay-montigny.fr

MAIRIE
rue François Mitterrand
60420 MAIGNELAY-MONTIGNY
tél. : 03 44 51 14 01
fax : 03 44 51 20 38
mairie@maignelay-montigny.fr

Directeur de la publication :
Denis FLOUR

Rédaction :
Commission communication

Dépôt légal à parution
Imprimé par nos soins



■ ÉCOLES, CANTINE ET PÉRISCOLAIRE

Afin de garantir la sécurité sanitaire des écoliers et des personnels, en concertation avec les directeurs de nos trois écoles, les établissements scolaires restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les écoles ne pouvant rouvrir dès la semaine prochaine, nous proposons aux parents qui doivent reprendre le travail d'accueillir gracieusement leur enfant à compter du mardi 12 mai à l'espace périscolaire, rue Antoine Marminia.

Ce service est ouvert exclusivement aux familles de Maignelay-Montigny dont les deux parents travaillent et aux familles monoparentales dont le parent travaille (justificatif de l'employeur à fournir impérativement). Cela nécessite une inscription préalable obligatoire chaque semaine.



Vous pouvez inscrire votre enfant à la semaine uniquement en téléphonant le mercredi matin entre 8h et 12h au numéro suivant : 03 44 78 89 16. Le nombre de places étant limité, il vous est demandé de répondre dans le créneau horaire indiqué.

Pour des raisons sanitaires, il ne sera pas possible d'accepter les repas fournis par les familles. Des repas froids respectant les règles d'hygiène en vigueur seront livrés par notre prestataire habituel. Ces repas seront à la charge des familles au prix coûtant de 3,45 € l'unité.

Les enfants du personnel prioritaire (soignant, gendarme, pompier) continuent d'être accueillis à l'école maternelle.

■ COMMERCE, ARTISANAT ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS : CONSOMMONS LOCAL !

Dans cette période difficile, nous vous invitons à privilégier nos commerçants, nos artisans et les travailleurs indépendants !

Afin de leur venir en aide, avec notre communauté de communes, nous avons mis en place un fonds de soutien et une cellule d'accompagnement.

Contact :

→ 03 44 77 38 61 / 06 79 05 62 94

→ economie@cc-plateaupicard.fr



■ RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Les 4 déchetteries du Plateau Picard accueilleront à nouveau les usagers sans rendez-vous à partir du 11 mai selon les mêmes horaires d'ouverture qu'avant le confinement.

Des mesures sanitaires spécifiques seront en vigueur sur les sites :

- distance physique entre le personnel et les usagers
- limitation du nombre de véhicules pouvant entrer sur les sites en même temps
- suppression des outils partagés (balais, pelles, ...)
- port du masque pour les agents et recommandé pour les usagers